

13^{ème} Prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle

Une action de la Région Île-de-France mise en œuvre par la Maison des écrivains et de la littérature

Cette année, le Prix change de formule pour consolider son ancrage régional et donner aux lauréats une visibilité renouvelée. Sur la base d'une sélection commune à l'ensemble des classes participantes, la 13^{ème} édition rassemblera dans chacun des 8 départements d'Île-de-France, 4 classes en partenariat avec autant de librairies indépendantes et bibliothèques, autour de 9 livres (3 romans, 3 bandes dessinées et 3 recueils de poésie) et leurs auteurs. Soit, à l'échelle régionale, 32 classes, autant de librairies et bibliothèques et les auteurs de 9 œuvres contemporaines, pour 3 lauréats régionaux couronnant chacun un genre différent : roman, bande dessinée et poésie.

Objectifs

Permettre aux jeunes de :

- découvrir la littérature d'aujourd'hui ;
- développer une relation vivante à la lecture et à l'écriture, grâce à la rencontre des auteurs ;
- se familiariser avec les bibliothèques et les librairies ;
- inciter les jeunes à débattre et à défendre leurs choix.

Sélection des livres

La sélection est composée de 9 livres de littérature générale et bandes dessinées, francophones, parus durant l'année scolaire précédente. Elle est réalisée sur l'avis d'un comité composé de professeurs, formateurs, bibliothécaires et libraires franciliens.

Calendrier de l'action

Fin juin – début juillet : publication de la liste des 9 livres sélectionnés et des fiches de présentation.

Septembre : matinée d'information et de lancement de l'opération au Conseil régional, en présence des professeurs, formateurs, bibliothécaires et libraires participants. Les classes reçoivent les livres et commencent les lectures.

Décembre : forum régional rassemblant les 32 classes et les 9 auteurs pour une matinée d'échanges.

Entre janvier et mars : chaque classe est invitée à accueillir au moins un des 9 auteurs pour 1 rencontre de deux heures (au lycée, dans la librairie ou la bibliothèque partenaires). Ces rencontres sont organisées par Maison des écrivains et de la littérature (Mél), opérateur de la Région, en concertation avec les enseignants, leurs partenaires et les auteurs.

Fin mars : vote des élèves à bulletin individuel et secret.

Fin avril : remise des prix aux 3 lauréats, un par genre.

Partenariats

L'enseignant organise avec la librairie et la bibliothèque des séances autour du Prix (lancement, présentation des livres, débats, ateliers, rencontres avec les auteurs...), une visite des espaces et une présentation des métiers.

Conditions de participation

L'action s'adresse à des classes entières, et non à des groupes d'élèves volontaires. Peuvent participer :

- les lycées publics ou privés sous contrat Éducation nationale ou Enseignement agricole, avec des classes de 2^{de}, 1^{re} ou T^{le}, toutes séries ;
- les CFA, avec des classes de niveau V, IV et III ;
- les stagiaires de la formation professionnelle (« Avenir jeunes » et passerelles longues).

Un même établissement n'engage qu'une classe par édition mais peut participer au Prix à plusieurs reprises.

Engagements

Une participation au prix implique :

- l'engagement et la mobilisation du chef d'établissement, d'une équipe d'enseignants et documentalistes (la participation au Prix ne peut reposer sur l'investissement d'une seule personne) ;
- un partenariat avec une librairie indépendante et une bibliothèque ;
- un projet autour du Prix pour la classe et l'établissement.

Les équipes s'engagent à :

- établir et transmettre à la Mél un calendrier prévisionnel des rencontres avec les partenaires, avec l'auteur, etc... ;
- lire les 9 œuvres de la sélection régionale ;
- faire lire les 9 œuvres à tous les élèves jurés, en classe entière ou par petits groupes ;
- préparer avec les élèves les rencontres avec les auteurs ;
- accueillir un auteur de la sélection ;
- faire voter les jurés et transmettre les résultats ;
- participer au forum régional et à la réception de remise des prix, organiser les déplacements des élèves ;
- visiter au moins une fois la librairie et la bibliothèque ;
- utiliser les bons d'achat dans la librairie partenaire ;
- rester en contact avec la Mél à toutes les étapes du Prix.

Dotations

La Région Île-de-France réalisera l'achat des livres de la classe auprès de sa librairie partenaire. Chaque classe sera ainsi dotée de :

- Plusieurs lots des 9 livres en sélection dans le département (suffisamment pour organiser une rotation entre les élèves) ;
- Un lot des 9 livres pour le CDI ;
- Chaque jeune juré recevra de la part de la Région un bon d'achat de 18 € à utiliser impérativement dans la librairie partenaire de sa classe ainsi qu'un bon d'achat de 12 € à utiliser impérativement au Festival Livre de Paris.

Frais à prévoir

Les frais de transport des élèves lors des sorties en bibliothèque, en librairie, au forum régional et à la manifestation de remise des prix sont à la charge de l'établissement.

Candidature en ligne du 26 mai au 15 juin 2023 inclus :

[Formulaire en ligne.](#)

Réponses aux candidatures communiquées mi-juin.

Contacts des chargées de mission à la Mél :

Natalie Lurton : 01 55 74 60 95

n.lurton@maison-des-ecrivains.asso.fr

Frédérique Moré : 01 55 74 60 99

f.more@maison-des-ecrivains.asso.fr